



## Compte-Rendu de l'Assemblée Générale Samedi 14 Juin 2025 Pont-Audemer

**Membres du CA présents (11)** DUSAULS Alain, LACROIX Pierre-Yves, LANGLOIS Bernard, LELIEVRE Yves, LENDRAT Denis, MANSOIS Nathalie, MERCIER Sébastien, NOURISSON Alain, RUEL Jean-Pascal, SAINLOT Jean-Louis et THIEBAUT Denise

**Membres du CA excusés (4)** : BARBARA DA CUNA Patricia (pouvoir à MERCIER Sébastien), BARRET Didier (pouvoir à LELIEVRE Yves), DURAND Christophe (pouvoir à MERCIER Sébastien), PETIT Philippe (pouvoir à LELIEVRE Yves)

**Licenciés présents : 52**

**Auditeurs libres : 2**



## 17H15

Sébastien Mercier, Vice-Président du Comité Normandie de Tarot, ouvre la séance devant 52 membres licenciés, Président(e)s de Club y compris. Après décompte des pouvoirs ordinaires et spéciaux, le nombre de votants est de 327 voix. Tous les licenciés de nos clubs sont représentés.

Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Merci à Nathalie Mansois et à Jean-Pascal Ruel et leurs bénévoles pour le prêt du stade de football de Pont-Audemer et des installations du Boulodrome. L'après-midi « boules », sans pluie, a été mené de main de maître par Jean-Pascal Ruel et Alain Nourisson. Belle réussite. Les résultats de ces mêlées sont disponibles sur le site.

## ORDRE DU JOUR

### → Rapport Moral du Président

Yves Lelièvre, Secrétaire du Comité Normandie de Tarot, expose le rapport moral de Christophe Durand, absent excusé à cette Assemblée générale.

Bonjour à toutes et tous,

Je ne peux malheureusement être des vôtres aujourd'hui, mais sachez que depuis 13h30, vous êtes dans un coin de ma tête.

Une saison de plus qui s'achève avec nos lots de joies et de tristesses.

La saison 2024/2025 était pour nous, Normands, l'année des Championnats de France Libre par 4 à Ouistreham.

Fort est de constater que ce Championnat n'a pas eu l'engouement espéré. La fréquentation est en baisse à chaque édition et cette année, les Normands n'ont pas répondu présents... Les quelques flocons de neige tombés la veille ne peuvent être la seule explication.

Le conseil d'administration a fait un bilan de ce Championnat :

- Problème récurrent de chauffage,
- Baisse des subventions,
- Beaucoup de travail pour des bénévoles vieillissants
- Et comme je l'ai exposé en amont, baisse de la fréquentation.

Ce sont les raisons pour lesquelles, nous avons décidé de ne pas nous positionner sur les prochaines éditions.



Nous avons humainement vécu 4 beaux Championnats dans deux lieux différents, avec des souvenirs mémorables :

- 2016 : l'inconnu à Bagnoles de l'Orne : pour une première, une mobilisation hors pair des bénévoles (bar, cuisine, logistique), chapeau bas !
- 2018 : la confirmation Bagnoles de l'Orne : nous sommes rodés, tout roule.
- 2022 : la nouveauté Ouistreham : un remarquable accueil de la municipalité d'Ouistreham par l'intermédiaire de Romain Bail, son Maire. Mon cher Romain, un grand merci.
- 2024 : un au revoir, et non pas un adieu, au Championnat de France Libre par 4, organisé en Normandie.

Coté résultats, une année sans frisson, ou presque, quelques finalistes ici ou là mais pas de podium...

Mais c'était sans compter sur la vengeance du poulet déplumé... un grand bravo à Denis, qui finit 2ème des Championnats Individuels 1ère série et qui se classe 20ème joueur national, en cette fin de saison.

Bravo également à ses deux compères (tout aussi déplumés) qui ont su t'accompagner lors des triplettes et obtenir une belle 6ème place.

Félicitations à tous nos qualifiés qui représentent la Normandie, soit par leurs résultats ou bien par leur sympathie. Nous sommes appréciés par beaucoup de joueurs de toutes les régions.

Je voudrais terminer ce rapport moral pour remercier notre CCR, Alain, qui a décidé après une décennie, de passer la main. Rassurez-vous son remplaçant a été bien formé !

Alain, je vais me permettre quelques phrases à ton encontre :

- En 10 ans de Présidence, nous nous sommes quelques fois accrochés mais quand on aime déléguer, c'est un bonheur de t'avoir à nos côtés, merci soldat,
- Souvent décrié, tu n'as jamais plié,
- Quelquefois maladroit, tu restes un homme droit,
- Souvent agaçant, mais toujours attachant,
- Aux yeux de beaucoup, ton travail n'a pas toujours été reconnu, mais nous, tu nous as plu.

Il ne te reste plus qu'à profiter de ta passion et de se retrouver autour d'une pression !

Merci Alain pour tout le travail accompli (quel bonheur si j'ai réussi à t'arracher quelques larmes...)



Je vous souhaite une belle fin de journée, et même si le poulet est à l'honneur, ce soir, c'est bœuf pour tout le monde.

Votre dévoué Président, Christophe.

**Vote sur le rapport moral du Président, à main levée :**

**Pour : 52**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

Ce rapport a été rédigé avant l'Assemblée Générale de la FFT des 20 et 21 juin 2025, le nombre de joueurs qualifiés en finale nationale va varier.

Les joueurs peuvent demander, dès à présent, leur nouvelle licence auprès de leur club.

## → Rapport financier

Bernard Langlois, Trésorier, nous présente le rapport financier.

En caisse, 23 800€ mais un gain de 1 656€ sans compter la commande cartes qu'il nous reste à régler. Point à voir en CA.

Cette année, recettes : 17 685€ mais 19 494€ de défraiements

Augmentation des indemnités mais beaucoup plus de participants aux Championnats, d'où un surcoût non négligeable.

Moins de paiements de déplacement grâce aux abandons de créance. Plus de 3 000€

1 500€ de frais de déplacement FFT

Par contre, les clubs ont obligation de déclarer et de payer les PCN et de le faire très régulièrement avec le nouvel outil, mis en place par la FFT.

**Vote sur l'approbation du Rapport Financier, à main levée :**

**Pour : 52**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

## → Commission Discipline

Un joueur de Bretagne a été suspendu lors de notre Championnat à Ouistreham.



## → Questions diverses

➡ Le calendrier 2025-2026 des compétitions est visible sur le site, dans la rubrique Calendrier/Calendrier des compétitions.

Il a été envoyé à tous les Responsables de Club qui, pour la plupart, se sont positionnés.

3 compétitions en attente d'accueil ou de confirmation :

Une à Rugles : La QD2 le 01/11/2025 (Denis a un souci imprévu), la TD2 à Doudeville le 14/03/2026 et le Libre x 4 le 25 avril 2026 à Touques (En attente de confirmation de salles par les mairies concernées).

L'Individuel Seniors, qui se joue en 2 séances, a provoqué des remous dans l'assistance.

Devons-nous le faire sur une journée ? si oui, quel horaire, ou rester sur 2 jours ? En résumé, un questionnaire va être élaboré, il sera validé par le CA, puis envoyé aux Seniors, afin que ceux-ci disent ce qu'ils veulent...

Ce questionnaire sera envoyé avant la fin du mois de juin.

Rappel : Repas chaud ? Pas interdit d'en organiser mais en 1h...

Il est rappelé que les compétitions Libre et Individuel seniors peuvent être positionnées du mardi au jeudi.

➡ Qualifiés supplémentaires en 2025-2026

Ce compte-rendu étant diffusé après l'AG de la FFT, le nombre de qualifiés par compétitions est connu.

Quadrette D1 : 3 qualifiés (+1)

Quadrette D2 : 3 qualifiés

Quadrette D3 : 3 qualifiés

Triplette D1 : 3 qualifiés (+1)

Triplette D2 : 4 qualifiés (+1)

Triplette D3 : 3 qualifiés (-1)

Ind Open : 9 qualifiés (-1)

Ind Promotion : 7 qualifiés

Ind Seniors : 10 qualifiés (+1)

Ind 1ère série : 9 qualifiés

Ind 2ème série : 4 qualifiés

Libre Individuel : 17 qualifiés (+1)

Libres seniors : 16 qualifiés (+1)

Libre duo : 7 qualifiés (+1)



Libre x4 : 4 qualifiés

CDF : 1 qualifié et Finale de Zone 4 qualifiés au lieu de 5

Rappel : Venez jouer en D1, pour qu'il y ait plus de qualifiés, et vous aurez une gratuité en D2 ou D3 !

Changements à venir dans la réglementation :

Un joueur non licencié ne pourra plus être autorisé à jouer dans les tournois homologués (PCN) à partir de septembre ou janvier à voir.

Pourquoi cette décision : il y'a eu des soucis avec des joueurs non licenciés et aucune sanction ne peut être prise à leurs égard.

Les CCR doivent envoyer tous les **règlements des compétitions** au responsable de Zone, minimum 15 jours avant le premier championnat régional. Si ce n'est pas le cas, il faudra une dérogation pour pouvoir jouer la compétition.

## → Elections au CA

6 candidats se présentent pour le Conseil d'Administration, où 5 postes sont à pourvoir.

Après vote et dépouillement, les résultats suivants, par ordre alphabétique, ont été proclamés :

- BARRET Didier : 299 voix
- HERBELIN Patrick : 289 voix
- MERCIER Sébastien : 303 voix
- NOURISSON Alain : 245 voix
- PETIT Philippe : 254 voix
- VIEUXMAIRE Cédric : 99 voix

Messieurs BARRET, HERBELIN, MERCIER, NOURISSON et PETIT sont donc élus pour 3 ans.

Il est **18H40**, la séance est levée.

Le Vice-Président

Sébastien MERCIER

Le Secrétaire

Yves LELIEVRE